

Protocole sanitaire d'embarquement et de vie à bord 2022

8 décembre 2022

VOUS VOUS INSCRIVEZ OU PREVOYEZ DE VOUS INSCRIRE A UNE CROISIERE OU A UN STAGE EMBARQUÉ DU GIC - MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT

La pandémie Covid-19 est malheureusement toujours présente, elle continuera à affecter nos conditions de voyage et de déplacement pendant tout ou partie de l'année 2022.

Le protocole sanitaire mis en place pour 2021 comportait en particulier une obligation d'être complètement vacciné pour naviguer sur Boavista, le voilier du club. Sa mise à jour pour 2022 tient compte à la fois de l'évolution des conditions d'entrée des différents pays où nous sommes susceptibles de naviguer et du développement important de la couverture vaccinale.

Les navigations du GIC relèvent de trois catégories en termes de destinations :

- Les navigations qui se déroulent exclusivement le long des côtes françaises. En 2022, elles sont peu nombreuses.
- Les navigations qui partent de France mais comportent des escales ou un port d'arrivée à l'étranger.
- Les navigations dont le départ et l'arrivée sont en pays étranger, dont l'accès est soumis à des règles qui peuvent être propres à chaque pays : ce sont les plus nombreuses.

Or nous savons maintenant que les conditions d'entrée dans la plupart des pays étrangers sont – au minimum – soumises à la possession d'un schéma vaccinal complet ; ces conditions sont parfois renforcées de l'exigence de tests au départ et/ou à l'arrivée.

Notre but est que l'ensemble des membres d'un équipage du GIC répondent au même niveau d'exigences en termes de conditions d'entrée sur le sol étranger afin que la croisière puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi en 2022 le Groupe International de Croisière demande que chaque membre qui s'inscrit sur une navigation organisée par le GIC soit **en possession d'un schéma vaccinal complet**.

Bien entendu le protocole sanitaire défini par le GIC est subordonné :

- Pour les destinations internationales aux restrictions et protocoles spécifiques définis par les différents Etats où les équipages du GIC sont amenés à se rendre ainsi qu'aux protocoles définis par les compagnies de transport aérien, ferroviaire, et maritime.

- Pour les programmes le long des côtes françaises aux restrictions et protocoles définis par le gouvernement français et les autorités locales.

Ces restrictions et protocoles concernent non seulement l'accès aux destinations du club, mais également le comportement à adopter à bord ainsi qu'à terre, aux différentes escales.

Le GIC assure une veille régulière de la réglementation COVID-19, cela étant il appartient à chaque Chef de bord en lien avec les membres de son équipage d'intégrer dans la préparation de la croisière le suivi de la situation Covid-19 et le respect de la réglementation qui lui est associée ; cette préparation doit également prendre en compte les plans de voyage des membres de l'équipage pour se rendre au port d'embarquement.

Le but principal du protocole ci-dessous est d'assurer une navigation sereine en équipage dans des conditions optimales sur le plan sanitaire. Il permet notamment de faire naviguer des équipages complets.

1/ Le GIC au moment de l'inscription ne procédera pas une vérification de la possession du certificat de vaccination. Un principe de confiance prévaut. En revanche le Chef de bord, chargé d'encadrer et animer une croisière est en droit, lors de la réunion de préparation de la navigation, de demander à chacun des membres inscrits s'il ou elle est bien en possession du certificat vaccinal.

2) Lors de votre arrivée au port d'embarquement, dans l'éventualité où vous ressentez des symptômes pouvant indiquer la Covid-19, évitez de rejoindre le bord tout de suite, téléphonez d'abord au chef de bord et passez voir un médecin local et/ou repassez un test. Il vaut mieux différer le départ d'une croisière de 24 heures, plutôt que de prendre le risque d'embarquer une personne ayant attrapé la Covid-19.

3/ **A bord**, n'hésitez pas à utiliser un flacon de gel hydro-alcoolique ; il est recommandé dans laisser un dans le cockpit. Ayez votre propre bouteille d'eau marquée à votre nom, facilement identifiable. **A terre**, les restrictions et protocoles locaux s'appliquent, concernant notamment le port du masque. Les membres du GIC s'engagent à les respecter rigoureusement.

4/ En cas de soupçon de Covid-19 à bord (température supérieure à 38° et/ou symptômes), le Chef de bord est habilité à faire procéder à des tests l'ensemble des membres de l'équipage dans le port le plus proche. En cas de test(s) positif(s) de l'un ou l'autre membre de l'équipage, le Chef de bord avisera les autorités locales concernant la conduite à tenir.

5/ En cas de passation du bateau à un autre équipage du GIC en fin de croisière, que ce soit sur Boavista ou sur un bateau de location, pensez lors du nettoyage final à utiliser des produits désinfectants pour nettoyer les mains courantes, instrumentation de bord tactile, etc.

L'ensemble des dispositions ci-dessus est bien sûr susceptible d'être adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous vous souhaitons une excellente navigation.

Antoine Carlier, Président du GIC